

NATIONS UNIES



ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE



CONSEIL
DE SÉCURITÉ

Distr.
GÉNÉRALE

A/9684

S/11507

12 septembre 1974

FRANÇAIS

ORIGINAL : ARABE-
ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Vingt-huitième session
Point 22 de l'ordre du jour
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Vingt-neuvième année

Lettre datée du 12 septembre 1974, adressée au Secrétaire général
par le représentant permanent du Liban auprès de l'Organisation des
Nations Unies

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que lors de sa soixante-deuxième session, qui s'est tenue du 1er au 5 septembre 1974, le Conseil de la Ligue des Etats arabes a approuvé le texte d'un appel qu'il adresse à l'opinion publique mondiale et aux organisations internationales et qui a trait à la destruction des biens et aux atrocités que les forces israéliennes ont commises, avant de la quitter, dans la ville de Kuneitra, en Syrie.

En ma qualité de Président du Groupe arabe pour le mois de septembre, je vous transmets ci-joint le texte de "l'appel de Kuneitra", tel qu'il a été approuvé par ledit Conseil. Je vous prie de faire distribuer cet appel en tant que document officiel de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Edouard GHORRA.

ANNEXE

Appel de Kuneitra

Le Conseil de la Ligue des Etats arabes a tenu sa soixante-deuxième session ordinaire au Caire du 1er au 5 septembre 1974 et adresse le présent appel - l'appel de Kuneitra - à tous les gouvernements, aux organisations internationales et régionales et organisations ayant statut consultatif, pour dénoncer les atrocités commises par les forces israéliennes dans la ville de Kuneitra, en Syrie, qu'elles occupaient depuis 1967.

La haine violente des sionistes à l'encontre de la nation arabe s'est clairement manifestée lorsque les forces d'occupation se sont retirées de la ville de Kuneitra ne laissant derrière elles qu'un monceau de ruines, après avoir pillé et saccagé tous ses bâtiments et installations ainsi que ses monuments historiques. Il a été prouvé sans l'ombre d'un doute que cette action indigne n'a nullement été la conséquence d'opérations militaires mais a été le fruit d'une décision mûrement préméditée. La ville tout entière a été détruite au moyen d'explosifs, et ce qui restait a été rasé aux bulldozers.

Le Conseil de la Ligue expose au monde entier ce qui s'est passé à Kuneitra, pour qu'il puisse prendre connaissance des actes vengeurs et criminels commis par les sionistes dans la région du Moyen-Orient, patrie de l'Islam et berceau des religions, et pour réaffirmer en même temps que les Arabes, tout partisans qu'ils soient de paix et de concorde, sont résolus à recouvrer leurs territoires et leurs villes occupés et sont capables d'éliminer toutes les séquelles de cette occupation.

Le Conseil de la Ligue adresse un appel à tous ceux qui croient aux droits de l'homme et sont opposés aux actes d'annihilation pour qu'ils se rendent dans la ville de Kuneitra et y constatent personnellement comment Israël a réduit ses prétentions à néant en détruisant les bâtiments de cette ville au mépris de toutes les valeurs humaines et de toutes les normes, lois et résolutions internationales. La République arabe syrienne mettra toutes les facilités nécessaires à la disposition de ceux qui souhaiteraient se rendre à Kuneitra pour y constater la réalité des faits.